

*Pouvoir d'emprunt—Loi*

autres de faire en sorte qu'il y aurait une récession, de faire en sorte qu'il y aurait des pertes d'emplois, de faire en sorte que l'économie canadienne piquerait du nez, etc, alors qu'on a connu, durant ces quatre dernières années, une création d'emplois dix fois supérieure à celle de l'ancien gouvernement pendant les années 1980 à 1984.

• (1140)

Cela, madame la Présidente, fait partie d'un plan économique et fiscal pour faire en sorte que le pays reprenne la place qu'il a le droit d'avoir au niveau international, au niveau d'un pays endetté normalement, et non pas au niveau d'un pays super-endetté comme le parti libéral l'y avait laissé en 1984.

Nous avons connu, depuis environ six mois, une hausse du taux d'intérêt qui fait mal à certains Canadiens et Canadiennes, mais qui fait également mal au gouvernement fédéral, ce qui a eu comme résultat de faire passer le montant du service de la dette d'une somme supérieure à 6 milliards de dollars d'intérêts que nous devons payer cette année, en partie à cause de la dette laissée par nos prédécesseurs. Ces 6 milliards de dollars, ajoutés au déficit annuel que l'on connaît, auraient eu comme résultat d'amener notre déficit cette année à environ 34 milliards de dollars.

Nous avons dû, dans le Budget, prendre des mesures draconiennes, tant au niveau de la réduction des dépenses qu'au niveau de l'augmentation des revenus dont a besoin le gouvernement pour contrôler tant le déficit annuel que la dette nationale.

La réduction des dépenses que nous avons annoncée, effectivement, ne plaît pas à tout le monde, et j'en suis conscient. Ce qui me surprend, madame la Présidente, c'est d'entendre d'un côté l'opposition décrier la réduction des dépenses, le Budget, décrier le fait que le déficit est encore trop élevé et en même temps, demander que des sommes d'argent supplémentaires soient dépensées. Comment peut-on réduire un déficit d'un côté et, de l'autre, dire: Augmentons les dépenses de ce gouvernement!

Vous voyez, madame la Présidente, je pense qu'on a la chance d'avoir un ministre des Finances (M. Wilson) qui est un homme extraordinaire et qui a fait, dans les cinq derniers Budgets, un travail formidable pour remettre en place les finances de ce pays.

L'augmentation de revenus que le gouvernement a annoncée dans le Budget est faite de façon à ne pas pénaliser les gens à faible revenu et est faite de façon à aller chercher l'argent dans les mains de ceux et celles qui l'ont. De plus, c'est un «mix» astucieux: l'augmentation de la taxe de vente, l'augmentation de l'impôt des particuliers, l'imposition d'un impôt minimum pour les grosses compagnies et également, une modification au niveau de l'assurance-chômage, avec l'annonce d'un changement radical au niveau de la taxe de vente fédérale. Et vous savez comme moi que la taxe de vente fédérale que

nous connaissons au pays fête cette année son 65<sup>e</sup> anniversaire de naissance, puisque cela a commencé en 1924. Alors, nous pensons qu'après 65 ans, le système actuel va prendre sa retraite et on va instaurer un nouveau système qui correspondra à l'économie canadienne des années 1990, correspondra à ce que les Canadiens veulent, c'est-à-dire voir les taxes qu'ils paient, ce qu'on n'a pas présentement avec la taxe de vente fédérale, et correspondra également à la situation mondiale. Il ne faut pas oublier que le nouveau système de taxe de vente fédérale que l'on propose est déjà instauré dans 48 pays au monde et fonctionne bien.

Tout cela, madame la Présidente, fait en sorte que nous avons des mesures primordiales pour que dans les années qui viennent notre déficit soit ramené à un montant intéressant, c'est-à-dire aux alentours de 15 milliards en 1993-1994, et pour qu'on puisse contrôler l'inflation qui est à la porte de chaque maison du pays. Si elle n'est pas contrôlée par une certaine hausse des taux d'intérêt. . . on connaît ce qui est arrivé dans les années 1980-1981, où le parti au pouvoir a laissé monter le taux d'inflation à 12, 13 p. 100, il s'est aperçu à un certain moment que cela ne fonctionnait pas, que le taux d'inflation était trop élevé. Alors, il a dit: La seule façon de diminuer l'inflation, c'est de monter les taux d'intérêt, ce qu'il a fait. On s'est retrouvé avec des taux d'intérêt de 22, 23 p. 100.

**Une voix:** On s'en souvient!

**M. Vincent:** On s'en souvient très bien et j'ai «parti» ma pratique de droit dans ce temps-là, je m'en souviens très bien.

Et ce qu'on dit aujourd'hui, et ce qu'on a fait surtout, c'est le contraire! Il faut faire en sorte qu'il y ait une certaine hausse des taux d'intérêt qui va justement contrôler l'inflation à un taux que l'on considère comme raisonnable, à un taux qui est accepté et acceptable par tous les Canadiens et Canadiennes, aux alentours de 4 p. 100. Et on savait en faisant cela qu'on se retrouverait avec un certain problème au niveau du Budget.

Je pense, madame la Présidente, qu'il est aussi important sinon plus d'avoir un déficit un peu plus élevé cette année, mais un taux d'inflation raisonnable et une progression économique pour le pays, que de se retrouver dans une situation comme on en a connue en 1980, 1981 et 1982, où même les maisons, les contracteurs, tout le monde a passé au *cash* avec les politiques, c'est-à-dire «sans les». . . parce qu'il n'y avait pas de politiques justement du gouvernement au pouvoir dans ce temps-là.

Alors, le projet de loi C-11, madame la Présidente, demande à cette Chambre le pouvoir d'emprunter 25,5 milliards de dollars pour venir combler le manque d'argent que nous connaissons dans la prochaine année. Je pense qu'il serait important et impératif que cette Chambre adopte, dans les meilleurs délais, le projet de loi C-11.